

## Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration de la Randonnée Cérétane.

**Date et lieu :** Mercredi 22 avril 2009, 9h15, Céret.

**Pièce jointe :** Convocation.

**Participant(e)s :**

Nelly	AUBAUD-DAVIES
Colette	CAPOSSELE
Dikkie	CARITG
Michael	CARTWRIGHT
Jean	FERRER
Claude	HERNANDEZ
Albert	MONGE
Rose-Marie	MONGE
Alain	RIVOAL
Marie-Claude	SARDA
Roland	TIXIER
<b>Absent excusé :</b>	
Michel	VANDENAMEELE

### **I. Observations préliminaires :**

Le projet de compte rendu de la réunion précédente (26/1/2009) est approuvé, moyennant les changements de dates intervenus depuis.

{ Action MCS }

### **II. Proposition de limitation de la durée globale de nos réunions à 2h30**

Le Conseil décide d'essayer de se conformer à cette proposition. Ce cadrage suppose que l'ordre du jour série les questions avec un horaire détaillé et que le Président assure le respect de cet horaire. Il suppose aussi une discipline de tous. Les prises de parole, qui souvent tournent à des joutes oratoires chaleureuses mais indistinctes, devront dès lors être réglées par le Président.

{ Action Tous }

### **III. Journée des animateurs**

Quarante animateurs, pour un effectif global de quarante cinq, ont participé à la journée des animateurs le 14 mars. Le déroulement a été satisfaisant. Toutefois : - le report des questions en fin de séance, alors qu'on distribue les cartes et les trousse de secours, n'a pas permis des discussions suffisantes ; - les salles de l'auberge, où on a pris le repas, sont trop sonores.

Le renouvellement des animateurs en s'efforçant de recruter ceux des membres qui paraissent susceptibles de le devenir est toujours primordial.

### **IV. Rando des animateurs le 1<sup>er</sup> avril**

La pluie n'a pas permis un déroulement complet. Cependant les participants ont pu travailler la préparation de randonnée sur la carte. Les discussions ont été fructueuses. Il n'est pas prévu de faire un inventaire des questions avec les réponses, en effet, ce qui est efficace c'est l'échange d'expérience entre les animateurs, au cours des discussions. En figeant les réponses, on stériliserait l'exercice.

## V. Trophée des sports

Le Conseil s'accorde sur le nom du récipiendaire à proposer à la municipalité. Le Club lui fera un cadeau à déterminer.

{ Action MCS }

La collation du titre aura lieu le **12 juin 2009 à 18heures**, salle Nogarède. Il est souhaité une représentation significative du Club. Une annonce sera à prévoir dans les informations du programme de juin.

## VI. Point sur l'activité des Commissions

### A) Fête du 28 juin

Les circuits sont définis. Le départ pour le grand circuit fermera à 9h. Il faudrait un nettoyage. Une reconnaissance aura lieu **Lundi 27 avril, départ 13h30** place de la Liberté, monument de Maillol.

La rando des enfants a été définie avec le Service Jeunesse de la commune. Celui-ci doit recueillir les inscriptions. Il s'occupe également de faire mettre à notre disposition un bus à partir de la Place Guitar, pour transporter les enfants. L'accompagnement nous revient. La rando retenue par le service jeunesse sera : de la Maura à Céret en passant par le Pic de Garces. Les enfants seront repris par leur famille à 13h30 place de la Liberté. Les inscriptions seront prises jusqu'au 16 juin. Trois ou quatre animateurs du Club encadreront les enfants, selon le nombre d'inscrits. Les enfants recevront des boussoles et des cartes (à tirer { Action RT }.

Le fascicule préparé par Alain est examiné et des suggestions sont faites pour l'améliorer.

Le repas est prévu avec Molas.

Les apéritifs et le vin seront fournis par le Club (à approvisionner { Action AM, AR }).

La salle Saint Pierre a été retenue de samedi 16heures à dimanche 16heures. Il s'y trouve des toilettes.

La coopération des Rangers est à demander. Ils devront assurer la sécurité dans les passages des randonneurs en ville. (téléphoner, { Action JF }

On va perturber la circulation en empruntant les rues et en bloquant la place de la Liberté. Il faut adresser une demande (formulaire Cerfa) à la sous-préfecture ( { Action MCS } )

Animation. Des danses « sévillanes » sont possibles ( { Action DC } )

Il faut prévoir un plancher de taille suffisante pour six danseuses dans la demande de fournitures qui va être adressée à la mairie. ( { Action MCS } )

Cadeau aux participants. Après discussion, il est convenu de s'en tenir à un autocollant pouvant être fixé à l'intérieur du véhicule. (Sélectionner un fournisseur, { Action JF }

Réunion des bénévoles. Elle aura lieu le **vendredi 5 juin à 17 heures**, salle de l'Union.

Les équipes seront à définir pour les deux circuits. (Balisage, débalisage, ouverture, fermeture, contrôle et ravitaillement, inscriptions,...) Equipes aussi : rando des enfants, repas des enfants, installation des tables et chaises, rangement, nettoyage,...

Les courriers d'invitation sont à prévoir (Mairie, conseil général, CDRP, sous-préfet) et des invitations à participer pour les clubs de la région.

Des cartons de pointage seront à faire tirer

{ Action MCS }

Des sponsors seront contactés.

{ Action AR }

### B) Séjours hors-département

#### 1. Sortie à Olot

Il y a déjà 59 inscrits (date limite 24 avril). Le car comporte 53 places, il y aura donc des participants qui devront venir en voiture.

Bunyetes. Il devrait y en avoir en nombre suffisant mais le principe de leur confection bénévole par des membres pourrait être rappelé au départ des prochaines randonnées.

## **2. Paiement des séjours**

Pour les séjours dont le règlement est global et forfaitaire, le principe est de faire centraliser par le Club le paiement. Pour les autres séjours, le solde et les suppléments sont payés sur place à l'hôtelier par chaque participant.

## **3. Organisation des séjours**

Le schéma d'organisation prévu et matérialisé par la fiche d'organisation, peine à se mettre en place car les organisateurs en restent encore à leurs pratiques antérieurs. Il en résulte que des éléments importants de l'organisation ne sont toujours pas connus alors qu'il serait préférable qu'ils soient définis et portés à la connaissance des adhérents avant l'étape des Inscriptions.. La participation est réservée à nos adhérents. Quand ils demandent à être accompagnés de membres de leur famille ou amis, il faut que ceux-ci soient assurés (rando carte par ex.). Dans les informations du programme de juin il faudra demander à recevoir les intentions d'organisation de séjours pour l'année prochaine, de façon que celles-ci puissent être présentées lors de l'Assemblée Générale.

{ Action MCS }

## **VII. Questions diverses :**

### **1. Randothèque**

Une présentation et discussion de la randothèque aura lieu lors du prochain conseil.

{ Action RMM }

### **2. Rando nocturne**

Il est proposé d'organiser une petite rando de nuit, à la mi-août, sous le regard des étoiles. On pourrait commencer par une grillade pour attendre la nuit.

{ Action MC }

### **3. Ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration**

Il est demandé que l'ordre du jour comporte systématiquement un thème de prospective, au-delà des affaires courantes. Par exemple un débat ou une remue méninges sur les évolutions du Club, sur de nouvelles formations, sur les futurs animateurs possibles, sur l'élargissement de la variété des randonnées, etc. Il faut aussi s'efforcer de prévoir notre organisation en cas d'évènement grave, savoir qui fait quoi dans une situation d'urgence.

### **4. Sentiers**

Il faut maintenant faire fabriquer les panneaux complémentaires qui seront à placer sur les sentiers déjà balisés et panneautés.

{ Action JF,RT }

Quels nouveaux sentiers doit baliser le Club maintenant ? Il semble que le préposé aux sentiers de la communauté de communes ait décidé de prendre lui-même en charge la suite des opérations, dans des conditions où nous ne serions plus concernés. Si c'est le cas, il convient d'en informer le maire puisque c'est lui qui nous avait demandé d'assurer ce travail.

{ Action JF }

## **VIII. Prochaine réunion du Conseil d'Administration :**

La réunion suivante du Conseil d'Administration aura lieu le

**Lundi 29 juin 2009 à 9h30.**

Dans le local du Club, à Céret.

Destinataires : Membres du C.A.  
Archives.